

Projets Citoyens : Imaginons Ensemble

Le tsunami mondial de la crise sanitaire bloque les projets des plus jeunes et va conduire de nombreux citoyens à tenter une reconversion professionnelle. Même en étant riche de talents et d'idées, il est difficile pour chacun de se projeter dans ce contexte incertain.

Notre engagement peut être déterminant pour eux à condition d'être concrets et au plus près de ces citoyens qui recherchent de nouvelles solutions.

En écoutant chacune et chacun d'entre eux, nous pouvons les aider à préciser leur projet. Notre mission sera de les accompagner dans le champ des possibles, de leur faire rencontrer les personnes et organismes utiles dans leur démarche afin d'imaginer de nouvelles perspectives.

Nos leviers d'actions : innovation, mutualisation et transmission des savoir-faire, valorisation de l'inter génération, connexion avec les dispositifs d'aides.

Les aînés qui portaient de très nombreuses associations avant la crise sont mobilisables pour parrainer les projets portés par les jeunes générations. De nouveaux rapports entre les générations peuvent être construits par des relations concrètes de complémentarités autour de projets locaux partagés.

Les comités locaux pourront inviter les citoyens de leur secteur à se manifester afin d'organiser les rencontres nouvelles pour l'émergence de ces projets à partir des besoins et idées de chacun.

Nous pourrions ainsi jouer notre rôle de catalyseur tant horizontal dans notre territoire que vertical avec les décideurs par nos remontées d'initiatives de terrain.

MD

Ensemble, #NousRéussirons

Plus d'informations : <https://en-marche.fr/projets-citoyens>

**Projets
citoyens**

EN-MARCHE.FR

1. Être avant tout local
2. Avoir un impact concret et positif sur le quotidien des habitants
3. Être porté par des marcheurs
4. Être tourné vers l'ensemble des citoyens
5. Être efficace
6. Être inclusif et non clivant
7. Être à but non lucratif

#LREM – Projet de loi contre le séparatisme

« Les deux combats que nous menons, celui pour l'ordre républicain et celui pour l'égalité des chances, l'égalité réelle sont les deux faces d'une même pièce. L'un n'est pas de droite et l'autre n'est pas de gauche. Ils fondent l'identité républicaine et c'est l'identité que nous défendons. »

Stanislas Guerini, Délégué Général de LaREM

#LREM – Chaque jeune doit pouvoir choisir son destin

La crise est éprouvante pour nous tous, elle l'est encore plus pour les jeunes qui sont privés de ce qui fait leur vie. Nous avons parfaitement conscience des épreuves qu'ils vivent et des efforts qu'ils fournissent.

Le Président de la République l'a entendu et y a répondu la semaine dernière par de nouvelles mesures comme le ticket restauration à 1€ désormais étendu à 2 repas par jour, à tous les étudiants (il ne l'était qu'au boursier, 1 fois par jour).

Dès cet été, nous avons pris la mesure de la situation en versant des aides financières exceptionnelles : aide de 200€ en juin pour les jeunes précaires et modestes ; elles ont été prolongées et élargies cet hiver : ticket restauration à 1€ , aide exceptionnelle de 150€ en décembre, etc.

Actualité de notre député Jean-Bernard SEMPASTOUS

Front uni des principales organisations professionnelles du monde agricole derrière sa proposition de loi sur la régulation du foncier agricole. Le travail d'écoute et de concertation mené depuis des mois par notre député Jean-Bernard SEMPASTOUS (président de la commission idoine) au nom du groupe LREM à l'assemblée est ainsi salué !



Paris, le 03 février 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Chambres d'agriculture France, la FNSEA, la FNSafer et Jeunes Agriculteurs saluent la prise de conscience des parlementaires sur la régulation du foncier et appellent à un large consensus autour de la proposition de Jean-Bernard Sempastous

Dans l'attente d'une loi foncière, les députés se sont saisis du sujet de la régulation du marché des parts de société. Jean-Bernard Sempastous a déposé une proposition de loi au nom du groupe LREM. Cette initiative est cohérente avec notre manifeste du 7 octobre 2020. Nous saluons la prise de conscience collective des parlementaires et appelons à un large consensus sur la proposition du député.

En octobre, dans le cadre de [notre manifeste](#) « Nos propositions pour une politique de préservation et de régulation du foncier », nous avons fait le constat d'un grand nombre de dérives sur le marché du foncier agricole, comme le recours croissant à des montages sociétaires menant notamment à la concentration des exploitations. Ces comportements vont à l'encontre de l'impératif de renouvellement des générations, qui dépend d'un accès facilité au foncier pour les jeunes.

Nous avons appelé à une rénovation des outils à notre disposition pour lutter contre ces phénomènes et s'adapter aux évolutions des marchés fonciers. Notre appel a été entendu. Nous soutenons la proposition de loi de Jean-Bernard Sempastous qui, par son contenu et son calendrier, nous semble pertinente pour aboutir rapidement à une réforme. En ce sens, nous souhaitons qu'un consensus permette l'adoption de la proposition de loi.

La régulation foncière, nécessaire pour permettre le renouvellement des générations en agriculture et préserver la souveraineté alimentaire, doit faire l'objet d'une large union au-delà des clivages politiques. Nous appelons l'ensemble des députés et sénateurs investis sur ce sujet à faire vivre le débat parlementaire pour que cette initiative puisse se concrétiser rapidement. Cette proposition de loi est une première étape dont nous espérons l'adoption rapide. Soyons tous au rendez-vous !

Contacts presse :

- Chambres d'agriculture France : Iris Roze - 06 09 86 02 26 - iris.roze@apca.chambagri.fr
- FNSEA : Marion Fournier - 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr
- JA : Gaëtan Labardin - 07 86 22 90 67 - glabardin@jeunes-agriculteurs.fr
- FNSAFER : Sabine Agofroy - 06 68 36 85 11 - sabine.agofroy@safer.fr